

## Conseil métropolitain des 24 et 25 juin 2024

### Question orale

#### Article 91 du Règlement Intérieur

##### **Objet : lutte contre la prolifération des rats**

Monsieur le Président,

Le 6 juin dernier, une habitante de Villeurbanne se promenait sur la voie publique à proximité du parc Vaillant-Couturier quand un rat s'est agrippé à la jambe de sa petite fille âgée de 2 ans. S'il y a eu plus de peur que de mal, l'incident nous interpelle sur la prolifération des rats et les menaces de santé et de salubrité publiques qu'elle génère.

En janvier 2023, notre groupe avait déjà déposé une question orale pour attirer votre attention sur les problèmes engendrés par le pullulement des rats.

Depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer. Nombreux sont les exemples d'habitants excédés, de restaurateurs désabusés, de promeneurs effarés par la présence nombreuse et diurne des rats.

La presse s'est fait l'écho d'une étude scientifique qui portait sur la population des rongeurs dans le parc de la Tête d'Or. Outre le nombre important de rongeurs capturés, il apparaît que l'étude confirme le chiffre de 26% de rats porteurs de leptospirose comme nous l'avions déjà indiqué en 2023.

Si les rats se trouvent partout, ils évoluent particulièrement vers des zones fréquentées par le public car ils sont attirés par les restes de nourriture. Le parc étant un lieu idéal pour le pique-nique, leur prolifération va de pair avec la fréquentation du parc.

Nous avons aussi pu constater une dégradation dans les logements sociaux. Un exemple a été mis en avant récemment, celui d'un immeuble à Vaulx-en-Velin où les habitants déplorent une détérioration de l'hygiène de leur local poubelle devenu insalubre à cause de la présence de rats, de cafards, d'asticots.

Alors que nous vous avons déjà proposé un **plan de lutte contre les restes alimentaires dans les lieux publics**, nous ne voyons aucune avancée à ce niveau.

Nous proposons aussi la création d'un **protocole d'hygiène partagé entre la Métropole, les communes et les bailleurs sociaux** pour assurer la coordination des actions et leur efficacité. En effet, les habitants s'inquiètent de constater que chaque institution se déclare incompétente et que finalement aucune action ne soit menée.

Enfin, nous vous avons fait part de notre disponibilité pour travailler avec vous sur ce sujet ; nous n'avons reçu aucune proposition.

Monsieur le Président, êtes-vous prêts à vous engager dans une vraie action de lutte contre la prolifération des rats et de protection de la salubrité publique ?